## Présidence



# Service des Affaires Institutionnelles et Juridiques

# ÉLECTION PARTIELLE POUR LE RENOUVELLEMENT D'UN REPRESENTANT DU COLLEGE 2 SECTEUR « SCIENCES ET TECHNOLOGIES » AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

#### Scrutin du 24 MAI 2023

\_

### **DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE**

① Les candidats doivent joindre au présent formulaire une photocopie de leur justificatif d'identité.

À remettre en main propre auprès du **Service des Affaires Institutionnelles et Juridiques** -bâtiment A - campus du moulin à vent- RDC- bureau A-011 ou A-013 **ou** par lettre recommandée avec accusé de réception dans les délais impartis à l'attention du Président de l'Université, à l'adresse suivante : Université de Perpignan Via Domitia, **Service des Affaires Institutionnelles et Juridiques**, 52 avenue Paul Alduy, 66860 Perpignan Cedex 9

réf. code de l'éducation, articles D. 719-22 et suivants ; Décision n° 2023-026 du 17 avril 2023 portant organisation de l'élection partielle pour le renouvellement d'un représentant du collège B au sein du conseil de l'unité de formation et de la recherche des Sciences et Techniques des

Activités Physiques et Sportives (STAPS) et de l'élection partielle pour le renouvellement d'un représentant du collège 2 secteur « Sciences et Technologie » au sein de la Commission de la Recherche (CR) Je soussigné(e), **Prénom Nom** (*d'usage*):..... ☐ Monsieur ☐ Madame Mail candidat:..... Inscrit dans le collège électoral du Collège 2 (des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas du collège des professeurs et personnels assimilés) secteur « Sciences et Technologies » (ST) déclare faire acte de candidature pour l'élection d'un représentant des personnels du Collège 2 secteur « Sciences et Technologies » (ST) (des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas du collège des professeurs et personnels assimilés) au sein de la Commission de la Recherche qui se déroulera le lundi 24 mai 2023. Soutenue par (facultatif)\*:.... \* Tout soutien doit être dûment justifié par une attestation originale rédigée par le représentant légal du soutien considéré. Cadre réservé à l'administration Date, heure de réception et cachet du service\* Signature

Les candidats doivent joindre au présent formulaire une photocopie de leur justificatif d'identité

<sup>\*</sup>La date limite de réception des candidatures est fixée au mardi 9 mai 2023 à 15h00.